

Garantie de livraison à prix & délais convenus

Constructeur de maisons individuelles

Trouvez ci-joint notre offre d'adhésion simplifiée pour la demande de garantie de livraison.

- **La garantie de livraison**, conforme à la loi n° 90-1129 du 19/12/90, imposée aux constructeurs de maisons individuelles, couvre le maître d'ouvrage, en cas de défaillance du constructeur, contre les risques de mauvaise exécution du contrat de construction.

Pour l'étude de votre société, il est nécessaire de nous faire parvenir les documents suivants :

- L'offre d'adhésion ci-jointe, dûment complétée
- Les deux derniers bilans
- L'attestation du commissaire aux comptes
- L'extrait K-Bis de la société
- Les statuts de votre société
- Un catalogue de vos maisons (si vous en possédez un)

ARGEMA
47 rue Marcel Dassault 92514 - Boulogne Billancourt cedex

Pour toute information supplémentaire veuillez nous appeler au
Tél : 01.60.21.99.98 Fax : 01.70.79.02.08
argema-assurance@wanadoo.fr

OFFRE D'ADHESION

Nom de la société.....Date de création.....

Adresse.....

.....N° RCS :

Nom du gérant :

TEL : FAX : email :

Montant des encours (12 derniers mois)	Nombre	Prix moyen	Prix total
Nombre de maisons en portefeuille vendues non commencées	*	€	€
Nombre de chantiers ouverts à ce jour	*	€	€
Nombre de chantiers réceptionnés dans l'année (12 derniers mois)	*	€	€

- Disposez-vous d'une filiale ?.....
- Quel est le montant de la ligne de caution (contrats/maisons) que vous souhaitez ouvrir ?
.....€.....
- Nom du garant actuel et quelle est la ligne de caution ouverte par celui-ci :
.....
- Taux de prime appliqué :..... % du Prix TTC du contrat CMI
- Nom de l'assurance RC décennale
- Quelles sont les facilités de crédits accordées par vos banques :€
- Sûretés accordées par vos banques :
- Grille d'appel de fonds utilisée :

Nombre de maisons réalisées à ce jour	Année N	Année N-1	Année N-2
	*	*	*

- Délai moyen de réalisation d'une construction.....mois
- Sous - traitance pour l'ensemble des lots.....OUI.....NON.....*

- Montant annuel de la sous-traitance
- **Quels sont les lots que vous vous réservez ?** (cochez les corps d'état pris en charges)
 - Terrassement / Gros œuvre / Charpente / Couverture / Placo / Electricité /
 - Plomberie / Chauffage / Sanitaire / Carrelage / Menuiserie ext. / Ravalement
- Quel est le délai de règlement de vos sous-traitants :30 jours.....60 jours.....
ou autre délai
- **Nombre de salariés** :

Depuis la clôture du dernier bilan

Vous avez vendu :maisons
Vous avez ouvert :chantiers
Vous avez livrées:maisons
Prix de vente moyen par pavillon :
Nombre de chantiers en cours, à ce jour :

Pourriez-vous, si possible, nous fournir votre carnet de commande : (contrats signés, chantiers non démarrés ?)

Clients	Prix de vente TTC	Marge prévisionnelle TTC

Cachet de l'entreprise :